



mars 2024

ENERGIES

LE RATIO ENR, UN INDICATEUR DE LA TRANSITION

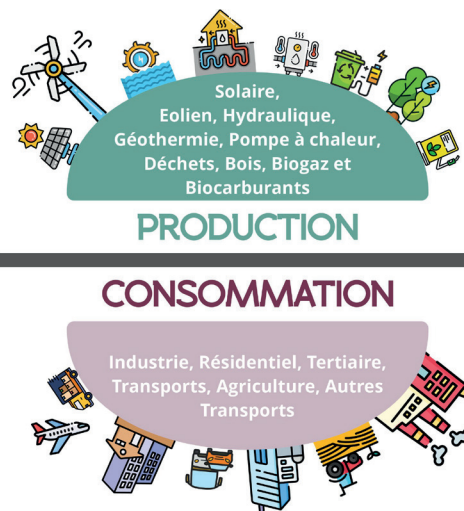
Pour limiter l'ampleur du changement climatique, la France et ses territoires doivent engager une démarche de neutralité carbone d'ici 2050. Dans cette ère où l'énergie demeure essentielle dans nos sociétés modernes et suscite des débats, les collectivités vont devoir relever ce défi. Elles doivent décarboner leur mix énergétique profondément en réduisant les consommations et en massifiant les énergies renouvelables. **Le Ratio des énergies renouvelables (EnR) constitue un indicateur clé dans la transition des territoires**, reflétant leur progression vers une utilisation plus durable des ressources énergétiques.

Cette publication expliquera le rôle important du Ratio EnR ainsi que son évolution à l'échelle de la Lorraine Nord* entre 2005 et 2021.

Cadre normatif et définition

Le Ratio EnR est défini par la directive (UE) 2009/28/ CE, il vise à promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables. Cette directive **établit l'objectif à atteindre ainsi que la méthode de calcul du Ratio EnR**. Cet indicateur, aussi appelé « Taux de couverture de la consommation par les énergies renouvelables », mesure la part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie. En tant qu'indicateur du développement des énergies renouvelables, **il représente pour les autorités publiques le degré de réussite de la mise en œuvre des politiques de transition énergétique**. L'atteinte de cet objectif justifie et légitime les choix et les actions publiques dans ce domaine.

À partir de 2021, le calcul du Ratio EnR est effectué conformément à la directive (UE) 2018/2001. La nouvelle méthodologie, qui intègre le froid renouvelable dans le calcul, entraîne une augmentation du taux global d'environ 0,1 point. Sur le graphique ci-après, ce changement méthodologique est symbolisé par l'apparition d'une droite noire verticale de couleur noire. **Les objectifs, fixés au niveau européen, à 23% pour 2020 et 33% pour 2030**, ont été repris dans le cadre de la loi relative à l'énergie et au climat de 2019. Au niveau régional, le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) fixe lui aussi des objectifs ambitieux à atteindre pour les territoires de 25% en 2021, 33% en 2026, 41% en 2030 et 100% en 2050. Le but de la Région Grand Est est de devenir une région « à Énergie Positive et Bas Carbone en 2050 ».



Centrale hydroélectrique sur la Chiers (photo : Commune de Lexy)

* Périmètre d'étude : CA du Grand Longwy, CA de Portes de France Thionville, CA Val de Fensch, Terre Lorraine du Longuyonnais, CC du Pays Haut Val d'Alzette, Cœur du Pays Haut, Orne Lorraine Confluences, CC Bouzonvillois 3 frontières, CC de l'Arc Mosellan, CC Cattenom et environs, CC Damvillers Spincourt et CC du Pays de Montmédy.

Production et Ratio EnR de la Lorraine Nord

En Lorraine Nord, le Ratio EnR a atteint 14,3% en 2021, **enregistrant une progression notable d'environ 11 points par rapport à 2005**. Cette croissance soutenue témoigne de l'essor continu des énergies renouvelables, résultant d'une augmentation significative des investissements dans leur développement. La production d'énergies renouvelables a été multipliée environ par 3 pour atteindre 1 496,58 GWh en 2021, représentant pour moitié le vecteur* carburant et/ou combustible, tandis que l'électricité et la chaleur représentent le quart de cette production. **Une baisse globale de la consommation énergétique a également contribué à la progression de l'indicateur**. En effet, de 2005 à

2010, la consommation énergétique finale à climat réel a diminué de 35%, restant depuis constante avec une moyenne de 12 000 GWh/an.

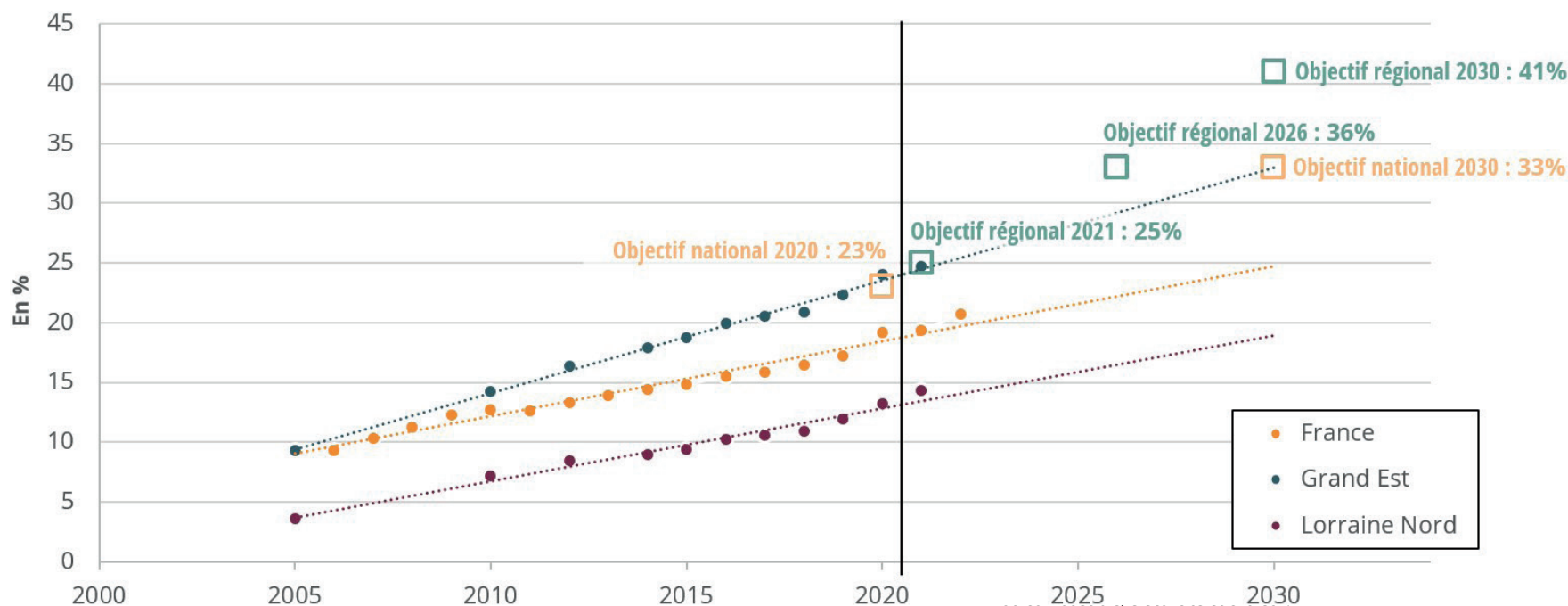
De manière plus globale, la France et la Région Grand Est s'inscrivent dans des trajectoires semblables. La France atteint les 19,3% tandis que la Région Grand Est se positionne au-dessus des indicateurs nationaux avec un Ratio EnR atteignant 24,8% en 2021. La Région dépasse ainsi les objectifs fixés par l'État en 2020 et se rapproche de ses objectifs régionaux en 2021.

Le développement massif et rapide des énergies renouvelables envisagé en France, en Région Grand Est et dans les territoires représente un défi industriel et sociétal considérable. Une projection exponentielle du Ratio EnR, pour la Région Grand Est,

serait à envisager pour atteindre l'objectif régional de 2030. Pour la Lorraine Nord, le rythme nécessaire pour atteindre la neutralité carbone en 2050 conduit nécessairement à s'interroger sur le réalisme ou la faisabilité d'un tel objectif. Les intercommunalités de la Lorraine Nord présentent des inégalités concernant le développement des énergies renouvelables. **Ces territoires vont devoir se mobiliser et préfigurer une stratégie énergétique basée d'une part sur la production d'EnR et d'autre part sur la sobriété énergétique.**



Ratio EnR et objectif 2030



Production et Ratio EnR entre 2005 et 2021 à l'échelle intercommunale

L'examen des données entre 2005 et 2021 révèle des tendances encourageantes dans la progression des énergies renouvelables à l'échelle intercommunale de la Lorraine Nord, avec des dynamiques diverses influencées par le contexte urbain, l'artificialisation des sols et la densité de population des collectivités.

Dans les zones moins urbanisées et moins densément peuplées, telles que Terre Lorraine du Longuyonnais et la CC Bouzonvillois 3 frontières, **la production d'énergies renouvelables a enregistré une croissance spectaculaire, avec des augmentations**

significatives du Ratio EnR, dépassant respectivement 50% et 28% en 2021.

En revanche, dans les zones plus urbanisées telles que la CA Portes de France Thionville et la CA du Grand Longwy, la progression de la production d'énergies renouvelables est moins prononcée, avec des Ratios EnR atteignant respectivement environ 7% et 12% en 2021.

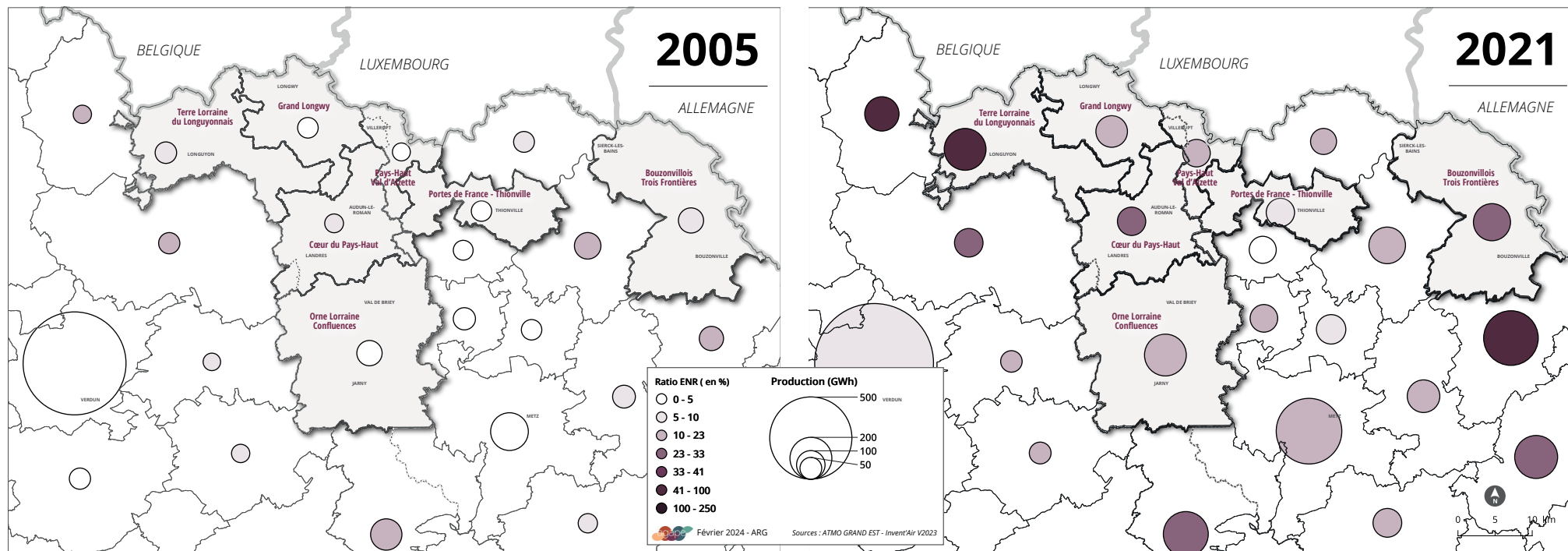
Une tendance similaire est observée sur Orne Lorraine Confluences, où malgré une certaine urbanisation, des progrès significatifs ont été réalisés dans l'augmentation de la production d'énergies renouvelables, bien que le Ratio EnR en 2021 reste inférieur à 20%.



Méthanisation à Val de Brie (photo : AGAPE)

Cependant, des exceptions sont également présentes, comme dans le cas de la CC Pays Haut Val d'Alzette et de Cœur du Pays Haut, où une densité de population relativement élevée est associée à des Ratios EnR dépassant les 20% en 2021, témoignant d'un engagement fort en faveur de la transition énergétique.

Evolution de la part d'énergie renouvelable dans la consommation entre 2005 et 2021



Collectivités	Production EnR 2005 (GWh)	Ratio EnR 2005 (%)	Production EnR 2021 (GWh)	Ratio EnR 2021 (%)	Evolution de la Production EnR (%)	Evolution du Ratio EnR (point)
CC Terre Lorraine du Longuyonnais	46,26	8,61	191,80	60,09	3,15	51,48
CA Grand Longwy	41,00	3,06	118,49	12,09	1,89	9,03
CC Pays Haut Val d'Alzette	21,15	4,04	89,09	20,26	3,21	16,22
CC Cœur du Pays Haut	26,71	7,05	95,26	24,25	2,57	17,20
CC Orne Lorraine Confluences	76,15	4,93	191,75	16,18	1,52	11,25
CA Portes de France Thionville	39,35	1,68	95,18	6,98	1,42	5,30
CC Bouzonvillois 3 frontières	72,44	7,48	158,03	28,14	1,18	20,66
TOTAL	323,06	3,84	939,60	15,75	1,91	11,91



Parc photovoltaïque de Joudreville-Piennes (photo : AGAPE)

Le Ratio EnR, en tant qu'indicateur clé, offre une mesure tangible de la part des énergies renouvelables par rapport à la consommation énergétique du territoire. Une augmentation du Ratio EnR reflète généralement une réduction de la dépendance aux énergies fossiles. Ainsi, une croissance soutenue du Ratio EnR témoigne d'une augmentation de la production d'énergies renouvelables mais aussi de la diminution des consommations énergétiques.

L'analyse du Ratio EnR de la Lorraine Nord offre un aperçu des tendances, des défis et des opportunités dans la transition énergétique. Les données révèlent une progression significative de la production d'énergies renouvelables et

des Ratios EnR entre 2005 et 2021. **Cette évolution souligne l'engagement des territoires dans la transition énergétique et met en lumière des inégalités territoriales dans les potentiels et les développements des énergies renouvelables.**

Ces disparités soulignent l'importance de prendre en compte les spécificités locales dans l'élaboration de la politique énergétique et pose la question de l'échelle de cet indicateur. La densité de population, le degré d'urbanisation et les ressources disponibles influent directement sur la capacité des collectivités à développer les énergies renouvelables.

Pour atteindre les objectifs ambitieux de neutralité carbone fixés à l'horizon 2050, il est impératif d'adopter une approche inclusive et coordonnée, mobilisant l'ensemble des habitants, des acteurs locaux et des collectivités. Les intercommunalités doivent collaborer étroitement entre elles pour préfigurer une stratégie énergétique cohérente, reposant à la fois sur le développement des énergies renouvelables et sur la promotion de la sobriété énergétique. Cette démarche nécessitera des investissements significatifs, mais également des politiques incitatives et des mesures d'accompagnement pour garantir cette transition vers un mix énergétique décarboné.